



**Déclaration préalable**  
**Formation Spécialisée Santé Sécurité au Travail Départemental**  
**4 juillet 2023**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs membres de la FS-SST 33,

Le 13 juin se réunissait, également pour la première fois depuis le début de l'année scolaire, la formation spécialisée académique. Celle départementale n'aura eu lieu quant à elle que le 4 juillet... même si nous entendons les délais administratifs contraints, cela semble un peu tard pour se soucier de la santé et de la sécurité au travail des personnels.

Ces instances sont pour le moins nécessaires pour que l'administration prenne la mesure de la souffrance qui régit désormais, quasi inéluctablement, le quotidien de trop d'enseignants, de personnels administratifs, d'AESH, d'AED, de Psy-EN, de directeurs d'écoles ou de chefs d'établissements, qui le font notamment savoir à travers les fiches SST qui pointent encore trop souvent les dysfonctionnements liés à l'inclusion sans moyens qui devient dramatique. FO regrette à ce sujet que l'étude de ces fiches n'ait pas été à l'ordre du jour de cette instance et s'inquiète par ailleurs de la charge de travail supplémentaire pour le personnel administratif avec la procédure dématérialisée : sera-t-il toujours en mesure de faire un suivi efficace de ces dernières tout en assurant ses missions de prévention sans moyens humains supplémentaires ?

Le mandat de la FNEC FP-FO reste inchangé : nous refusons que cette nouvelle instance ne devienne une chambre d'enregistrement ou d'accompagnement. Nous continuerons de porter les revendications des personnels, d'exiger des enquêtes, l'étude des registres et une véritable prévention. Nous n'aurons de cesse de mettre l'employeur devant ses responsabilités et dénoncer son inaction si nécessaire. Notre organisation s'est de nouveau adressée au ministre pour lui demander expressément de reconstruire une véritable médecine de prévention avec un nombre suffisant de médecins et un véritable suivi médical des agents dont c'est le droit.

Il lui a également été demandé de revenir sur l'inclusion systématique, aggravée par l'acte 2 de l'Ecole inclusive, qui met en souffrance les personnels, les élèves et leurs parents, et d'ouvrir en nombre suffisant des instituts adaptés (1 000 places manquantes dans le seul département de la Gironde), mais aussi par exemple d'accéder aux revendications des AESH qu'il maintient sous le seuil de pauvreté : ces personnels ont besoin d'un vrai statut, d'un vrai salaire et de l'abandon des PIAL.

Les dotations en heures, les mesures de cartes scolaires, les effectifs, le manque de personnel, les contre-réformes successives, la territorialisation, la perte du pouvoir d'achat sont des sujets de santé, de sécurité et de conditions de travail. Accéder aux revendications, c'est commencer à résoudre les problèmes. La surdit , l'aveuglement qui frappent le minist re s'av rent coupables pour notre f d ration.

Ces derniers jours, les personnels enseignants ont  t  invit s   s'engager   prendre des « briques » dans le cadre du « pacte ».

D finition d'une brique : un  l ment de construction au sens propre, et au sens figur , un million de centimes, soit dix mille francs, soit environ 1500 euros.

D finition du pacte : d signe un accord, une convention, un contrat...

Pacte = contrat, nous y voil . Un contrat pour lequel on accepterait des briques pour lesquelles on ne toucherait pas forc ment des briques, si vous me permettez le jeu de mots. Une brique = 24 heures mensuelles + des heures de pr paration en amont + des heures de concertation etc... Ramen e au taux horaire, il n'est pas  vident que la brique pay e 1131 euros net, soit 126 euros par mois, rapporte aussi lourd qu'esp r , mais passons.

Dans l'histoire, des pactes militaires ont vu le jour dans des contextes de tensions, o  il y avait un besoin d'instaurer des r gles pour maintenir la paix... Y aurait-il des probl mes de fonctionnement dans l'Education Nationale ? Y aurait-il un besoin de s'assurer la paix ? Mais qui a d clar  la guerre ? Proposer un pacte est un aveu de faiblesse du gouvernement qui instaure le besoin de trouver un accord comme s'il reconnaissait qu'il

y avait un problème à résoudre : sur les salaires d'une part et sur le manque d'enseignants d'autre part. Ce qui est le cas, évidemment. Mais les réponses apportées ne sont que mépris et c'est là que le biais blesse... J'ai dit « biais » ? Peut-être est-ce à cause de ce moyen détourné que le gouvernement utilise pour résoudre ce double problème à la fois des salaires trop bas et du manque cruel de postes. Si les enseignants touchaient déjà un salaire décent, si les enseignants ne se voyaient pas obligés de se mettre en arrêt, épuisés à cause de leurs droits attaqués de toutes parts (restriction des temps partiels, des disponibilités, des détachements etc...) et notamment à cause de l'inclusion sans moyens... Pourquoi y aurait-il besoin d'un pacte ? Nous ne sommes pas dupes de cette démagogie effrénée dont le gouvernement fait preuve en manipulant les consciences et en flattant les enseignants pour augmenter sa popularité : « Vous n'êtes pas assez payés ? Tenez, voilà une brique... ah non, pas celle que vous croyez ! » ; « Votre travail n'est pas assez reconnu ? On va casser le statut pour faire figurer des heures en plus ! » ; « Les enseignants sont trop absents ?... Pardon, il manque parfois des enseignants devant les élèves ? Vous compenserez leurs lacunes en faisant du soutien en sixième ! ». Ou comment botter en touche à chaque fois pour éviter de mettre la main à la poche... A un moment, ça se voit !

Nous sommes fonctionnaires d'Etat : il ne peut décemment pas y avoir de pacte puisque le pacte serait un contrat ou plutôt une sorte d'avenant au contrat que nous n'avons tout simplement jamais passé avec notre employeur puisqu'à la place nous avons un statut. A partir du moment où nous l'acceptons, c'est notre statut qui vole en éclat et avec lui toutes les mesures de protection et d'équité qui en découlent : place à la rémunération à la servitude, place à la perméabilité des fonctions d'enseignants du 1er et du 2<sup>nd</sup> degré au mépris des spécificités de chacun... Dans un premier temps il s'agira de volontariat, certes, mais ensuite ? Et pourtant, comment en vouloir aux collègues qui, pris à la gorge à cause de la baisse du pouvoir d'achat, s'engageraient à prendre des briques ? L'Etat le sait, l'Etat s'en sert.

Si l'on ajoute à cela les évaluations d'écoles qui tentent de faire exploser les ORS et les statuts, les problématiques d'inclusion scolaire sources de grandes souffrances au travail, toutes les restrictions de droits liées aux économies budgétaires, force est de constater que l'Education Nationale est en train de se déliter en même temps que ses personnels. En témoignent les nombreuses fiches SST et accidents de service pour motifs psycho-sociaux.

Par ailleurs, nous tenons à exprimer notre colère suite à la mort de Nahel, tué mardi dernier par un policier. Ce drame est l'expression violente d'une situation sociale et d'une dérive autoritaire qui ne cessent de s'aggraver depuis plusieurs années et dont Macron et son gouvernement portent l'entière responsabilité. Nous n'oublions pas non plus que Nahel était un de nos élèves. Nombre de jeunes qui aujourd'hui se révoltent sont nos élèves. Ils laissent éclater leur colère parce qu'ils vivent dans des quartiers où le chômage explose, où l'insalubrité est générale, et où la seule réponse du gouvernement est d'y envoyer plus de CRS, voire l'armée, au lieu d'y réinstaller tous les services publics disparus depuis des années. Les politiques menées en particulier contre l'Ecole et le droit à l'instruction n'ont fait que les enfoncer toujours plus. Et comment ne pas faire le lien entre les fermetures de classes, Parcoursup, le service national universel sur le temps scolaire et l'escalade répressive organisée par le gouvernement ?

Si l'on souhaite en effet protéger l'Ecole, les intérêts des personnels et leur santé au travail, et cela devient urgent, la FNEC FP-FO revendique :

- un véritable plan de recrutement (et notamment de tous les personnels sur listes complémentaires) et de titularisation pour répondre aux besoins urgents et à la fatigue de tous les agents;
- Le rétablissement des services publics et l'arrêt des fermetures de classes, d'écoles, de collèges et de lycées ;
- l'augmentation des salaires pour tous, a minima à hauteur de l'inflation ;
- le recrutement des personnels sous statut ;
- l'abandon des PIAL et de l'acte 2 de l'école inclusive.

Ces revendications sont d'autant plus légitimes au regard des 7 millions d'euros dévolus au pacte, rien que pour la Gironde !

Frédéric Abramson, Cindy Garcia, Christophe Grimaux, Aurélie Lejard et Coralie Mercier, Maureen Pinchaud-Sublett, pour la FNEC FP FO.